

22 & 23 AVRIL 2023



MOLINGES (39)

Club Canin du Val de Bienne

CONCOURS DE CHIEN D'UTILITE EN RING



HA : ANTUNES Jérôme

Juge : MALAISE Maurice

HA : VILLIERS Thomas

Terrain: Lieu-dit Chambouille



Buvette - Restauration rapide





CHAMBOUILLE

39360 - MOLINGES

HA 2706

DOS SANTOS JOAQUIM
208 Gour aux Moines
39360 VAUX LES ST-CLAUDE
03.84.42.42.18
Port : 06.82.11.35.43
dosjoaquim39@gmail.com

Site Web: <http://www.ccvbmolinges.fr>

Vaux les Saint-Claude le 15/01/2023

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

*Le CLUB CANIN DU VAL DE BIENNE à le plaisir de vous informer que son concours annuel de ring aura lieu les **22 et 23 avril 2023** Sur son terrain de Chambouille à MOLINGES sous le patronage de la SOCIETE CANINE DE FRANCHE-COMTE.*

Les épreuves CSAU, Brevet, Ring 1,2 et 3 seront jugées par :

*Monsieur **MALAISE Maurice** jugera l'ensemble des épreuves et sera assisté par les hommes assistants suivant :*

***M. ANTUNES Jérôme** (brevet-I-II-II) niveau 2*

***M. VILLIERS Thomas** (I-II-III) niveau 1*

Le montant des engagements est fixé à :

CSAU (17 €)

CSAU + BREVET (32 €)

BREVET - RING I - RING II - RING III (17 €)

Date limite des engagements: 15 Avril 2023 nous prendrons par ordre d'arrivée des engagements

*Nous vous prions de libeller votre chèque à l'ordre du **Club Canin du Val de Bienne** et également joindre 3 vignettes 2023 avec votre feuille d'engagement.*

*Et pour les CSAU : la photocopie de la carte de tatouage **ICAD** + la photocopie du **LOF** (Livre des origines française).*

Merci de m'envoyer vos engagements à l'adressé ci-dessous :

DOS SANTOS JOAQUIM

208 Gour aux Moines

39360 VAUX LES ST-CLAUDE

Tel : 03.84.42.42.18 - port : 06.82.11.35.43 (pour tout renseignement et réservation du terrain)

email : dosjoaquim39@gmail.com

En espérant vous voir nombreux nous vous prions de recevoir Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de salutations cynophiles.

La Présidente
Sarah JEANNEY-THOMANN

Présidente : Sarah JEANNEY-THOMANN
Route de Maissiat
01590 DORTAN .



06 30 03 05 04



Demande d'Engagement



Discipline :

☒ Ring

Club organisateur :

CLUB CANIN DU VAL DE BIENNE

Date du concours :

22/23 Avril 2023

Collez
votre étiquette
ICI

Nom et affixe du chien :

Race (ou type) :

Numéro de Carnet de Travail :

Identification :

N° de licence FAPAC

Nom et prénom du Conducteur :

Adresse :

Code postal :

Ville :



:

mail

Club :

Région :

☐ CSAU

☐ Brevet

ring ☐ 1

ring ☐ 2

ring ☐ 3

A JOINDRE A VOTRE ENGAGEMENT :

- 3 étiquettes (2 sur leur support – 1 collée sur l'inscription),
- Le règlement de l'engagement,
- La photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^{ème} catégorie,
- Pour les CSAU, la photocopie du certificat de naissance (ou pedigree) pour les chiens inscrits au LOF ou la photocopie de la carte de tatouage pour les chiens non LOF (NB : pour le passage du CSAU, le carnet de travail est souhaitable).
- L'autorisation parentale pour les mineurs,

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère spécialement et entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

1. Les propriétaires de chiens dits dangereux (catégorie II) s'engagent à respecter les dispositions des Lois n° 99-5 du 6 janvier 1999 et n° 2008-582 du 20 juin 2008.
2. Les chiens essorillés, nés après le 28 août 2008, ne peuvent plus participer aux concours d'utilisation.

Signature du Président et Cachet du Club

Signature du Conducteur :